



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 26/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 22 SEPTEMBRE 2017

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA CNPS

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel et arrimer la productivité à la capacité de production, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition des fournitures de bureau pour les Services Centraux de la CNPS.

2. Consistance des fournitures

Les prestations consistent ici à pourvoir de manière significative aux besoins des structures par les diverses fournitures de bureau notamment des stylos à bille, agrafeuses, agrafes et ôtes agrafes, chemises à sangle, chemises à rabat, boîtes d'archives, crayons, gommes, enveloppes, correcteurs, parapheurs, trombones, ficelles, couvertures en plastique et en carton, encres à tampon, serres dos, registres, clés USB, surligneurs, paniers à dossier, chemises suspendues à lecture verticale.

L'estimation obtenue à l'issue de la présente étude est de 31 362 000 FCFA Hors Taxes (trente un millions trois cent soixante-deux mille) conformément au détail quantitatif et estimatif (DQE) ci-contre. Les spécifications techniques desdites fournitures sont contenues dans ledit DQE.

3. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **vingt (20) jours**.

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un **(01)** seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de HT FCFA **trente un millions trois cent soixante-deux mille (31 362 000)**, soit TTC FCFA **trente-sept millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-cinq (37 399 185)**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **7-G10225** conformément au programme **110**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant de **FCFA sept cent quarante mille (740 000)**.

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis au Journal des Marchés.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **francs CFA cinquante mille (50 000)**, dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **26 octobre 2017** à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N° 26/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 22 SEPTEMBRE 2017**

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LES SERVICES
CENTRAUX DE LA CNPS

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres,

entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 octobre 2017** à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none">• Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur		
2	Références générales de l'entreprise <ul style="list-style-type: none">• Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA trente millions (30 000 000) au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none">• Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA vingt-cinq millions (25 000 000).		
4	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none">• Sans objet		
5	Preuves d'acceptation des clauses du Marché <ul style="list-style-type: none">• DF et CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé »		
6	Planning et Délai <ul style="list-style-type: none">• Planning ; Délai ≤ vingt (20) jours		
7	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none">• Sans objet		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des sous-critères d'évaluation;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Visite du site

Sans objet.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble siège de la CNPS sis à la place de l'indépendance Yaoundé place de l'indépendance, 9ème étage, porte 903, tel : 696 54 31 32, 675 13 21 06. /-

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Copies :

- MINMAP
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- DAG (SM)
- Affichage

Yaoundé, le 22 septembre 2017

LE DIRECTEUR GENERAL
Noel Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame